

Conseil national du 1^{er} décembre 2017

Relevé de décisions

Le Conseil national du PCF, réuni le 1^{er} décembre 2017, prend acte des décisions prises par l'assemblée des animateurs et animatrices de section du 18 novembre 2017 pour la préparation du congrès extraordinaire, et convoqué le congrès national pour les 23, 24 et 25 novembre 2018.

Il aura à son ordre du jour, conformément à la feuille de route adoptée, qui prévoit de faire une évaluation de la période écoulée :

- les luttes et le combat communiste ;
- notre démarche de transformation et de rassemblement ;
- les transformations de notre parti ;
- la mise en campagne pour les élections européennes ;
- l'élection des directions.

Pour mener le travail de préparation, il a mis en place, au sein de la direction nationale, un dispositif d'animation de la feuille de route chargé d'élaborer un projet de base commune. Ce projet de base commune sera adopté lors d'un Conseil national, les 2 et 3 juin, après le travail des chantiers mis en place.

Pour organiser la transparence des débats, une commission avec les responsables de chantiers est mise en place pour animer ces travaux.